

2010/2246 - Centre Nautique du Rhône - 8, quai Claude Bernard - 69007 Lyon - Rénovation des plages et du bassin Nord - Opération n° 07 029 580 - Autorisation de programme d'études de 1 000 000 € TTC - Désignation du jury de concours (Direction de la Construction) (BMO du 01/03/2010, p. 0445)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Pour ce dossier-là, il y a la désignation du jury de concours.

Mme BERTRIX-VEZA Bernadette : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, par cette délibération, vous proposez le lancement des études pour la rénovation du bassin Nord de la piscine du Rhône. Il est en effet urgent, pour la Ville de Lyon et pour les usagers, de procéder à une modernisation de la ville.

Des installations aux horaires d'ouverture, en passant par le cadre et la modernisation des locaux, pour une plus grande fréquentation, beaucoup de choses sont à revoir concernant les piscines de Lyon. Nous sommes donc satisfaits que vous entrepreniez enfin des travaux, aujourd'hui plus que nécessaires.

A partir de 1998, un Plan Sécurité et une formation spécifique des agents municipaux avaient été mis en place, afin de mieux gérer les problèmes de violence et d'incivilité dans les piscines. Le résultat est à la hauteur de l'investissement.

Cependant, l'environnement de nos piscines est à améliorer. La seule piscine dont le cadre soit véritablement agréable, est la piscine de Gerland avec son espace de verdure. Ailleurs, ce n'est que béton et petits carreaux. L'été, c'est l'étouffement : aucun espace calme et ombragé n'est proposé. Si les piscines de Lyon sont nombreuses, le nombre ne fait pas la qualité.

La majorité de nos piscines est vieillissante. L'hygiène y est parfois approximative, les vestiaires datent d'une autre époque, les installations de traitement de l'eau et de chauffage sont dépassées.

Outre le confort qu'une rénovation apporterait aux nageurs, cela permettrait également d'inscrire nos piscines dans une démarche de développement durable : importants gains énergétiques et de consommation d'eau, traitement de l'eau et de l'air plus écologique, permettant l'élimination des chloramines. Un bilan financier analytique par piscine a-t-il été fait à ce jour ?

Par rapport aux horaires d'ouverture, il serait intéressant d'ouvrir les piscines dites d'hiver jusqu'à 22 h, pour permettre aux actifs qui terminent tard, de pouvoir venir faire quelques brasses avant de rentrer chez eux. L'effort doit être poursuivi dans ce sens.

De même, il est souhaitable que les dates d'ouverture des piscines dites d'été soient alignées, de mi-juin à mi-septembre. Certes la

température de l'eau peut être fraîche, mais il existe des moyens adaptés qui permettent de chauffer l'eau rapidement. Une installation solaire peut aussi être retenue. Enfin, il serait également intéressant de ne pas fermer les piscines dites d'hiver, pendant les mois d'été.

Enfin, c'est un problème plus particulier à la piscine du Rhône : la question du « voyeurisme » des passants. Il serait utile de garantir plus d'intimité aux baigneurs. Une suggestion dans ce sens devrait figurer au cahier des charges qui va être soumis aux concepteurs, en éloignant les passants sans nuire, bien entendu, à la promenade sur les quais...

Toutefois, nous aurions vu d'un bon œil, un transfert des compétences « piscines » au Grand Lyon, de façon à avoir une politique globale sur l'agglomération. Une telle « métropolisation » de cette compétence permettrait, par exemple, de créer une « Grande Piscine Lyonnaise », capable d'accueillir des compétitions internationales. En effet, Monsieur le Maire, à Lyon il n'y a pas que le football et le rugby, il y a aussi la natation.

Ainsi, serons-nous attentifs aux propositions des différents concurrents à ce marché public et nous souhaitons que l'accent soit mis sur l'« humanisation » de cette piscine du Rhône qui manque de verdure, d'hygiène et d'intimité. Nous voterons malgré tout ce dossier.

M. DELACROIX Pierre : Monsieur le Maire, chers Collègues, avec ce rapport, j'ai envie de dire aux Lyonnais qui nous regardent : enfin une ébauche de respect de la parole donnée ! Mais aussi « au bout de huit mois, enfin un début de réponse à nos questions ! »

En effet, en juillet 2009, et Michel Havard, dans le cadre du rapport de la Mission d'Information et d'Evaluation sur le devenir des équipements sportifs de Gerland, et Dominique Nachury, vous interrogeaient sur la rénovation des piscines et votre fameux « Plan Piscines ». En septembre, c'était Blandine Reynaud qui revenait à la charge sans plus de succès...

Mais, au bout du compte, quelle déception ! Car si c'est ça le « Grand Plan Piscines », quel éloignement avec ce qui était annoncé dans le projet « Aimer Lyon » vendu –et bien vendu- aux Lyonnais, il y a tout juste deux ans, où nous pouvions lire page 130 : « *Un grand Plan Piscines. Malgré les rénovations lourdes engagées sur les piscines de Vaise, de Garibaldi ou de Saint-Exupéry dans l'actuel mandat, le retard pris sur les trente dernières années pour la rénovation et la construction d'établissements balnéaires, était tel qu'il n'a pas pu être comblé en six ans.*

Il manque à Lyon près de 3 000 m² de plan d'eau et aucun équipement neuf n'a été réalisé depuis 1976.

Nous avons donc décidé de faire de ce secteur une priorité de notre action municipale et de lancer un Plan Piscines d'envergure avec des projets ambitieux de construction de nouveaux établissements respectueux de l'environnement.... »

Permettez-moi de vous rappeler, Monsieur le Maire, que quand on parle de priorité c'est qu'il y a urgence. Urgence de besoin, mais aussi urgence de risque physique, c'est-à-dire ne pas faire courir un risque d'accident ou de maladie aux Lyonnais tant ces installations sont vétustes.

Pourtant le besoin semble être au rendez-vous puisque l'été dernier, ce sont 213 789 entrées qui ont été comptabilisées dans les piscines de Lyon (les piscines du Rhône, de Gerland, Mermoz, Duchère, Monplaisir et Vaise hors Aquavert et Vénissieux) soit une hausse de 14,76 % par rapport à 2008, soit rapporté à la population de la ville, près d'un Lyonnais sur deux.

Où sont passées les constructions de la nouvelle piscine du Confluent et du centre aquatique de Sergent Blandan ? Car outre la rénovation de la piscine du Rhône dont il est question ce soir, c'était ça le « package » vendu en mars 2008. Je vais vous le rappeler au cas où vous l'auriez oublié :

« - la construction d'un grand centre aquatique, avec bassin de 50 mètres, bassin d'apprentissage, espace ludique (toboggans et jets d'eau) et balnéothérapie. Cet équipement sera installé au cœur du parc Sergent Blandan, en bordure du boulevard des Tchécoslovaques.

- la création d'une nouvelle piscine au Confluent, réunissant les trois fonctions modernes de ce type de centre : la natation, le bien-être et l'espace ludique. Des salles de sport compléteront ce projet. »

Y a-t-il une explication à cette situation ? Un trou de mémoire ? Je ne crois pas, c'est plutôt, un trou dans la caisse. Est-ce la faute à la crise où même mieux, ma chère Nora, est-ce la faute au gouvernement ! Je pense que c'est forcément ça qui doit expliquer cet abandon de promesses... Ne voyons sûrement pas là le résultat de votre gestion passée, c'est tellement plus facile de s'en prendre aux autres !

D'ailleurs, tellement plus de sous, que le Maire de Lyon a dû demander au Président du Grand Lyon d'en financer la moitié. Est-ce qu'au moins ce fond de concours permettra la rénovation de la piscine de Gerland, dont seul le plongeur semble être encore en bon état si je me rappelle les conclusions de notre mission d'information et d'évaluation ?

Envisagez-vous, Monsieur le Maire, de transférer la compétence « piscines » au Grand Lyon, c'est-à-dire l'investissement et le fonctionnement ? Auquel cas, il serait peut-être temps d'avoir un débat dans cette Assemblée sur les transferts de compétence, car nous faisons du coup par coup : une fois les haltes fluviales, une autre fois les relations

internationales, une autre encore le tourisme, maintenant les piscines. A qui le tour la prochaine fois, ai-je envie de demander ?

En fait ce n'est pas cela qui importe aux Lyonnais, mais le résultat et celui-ci n'est pas pour l'instant, à votre avantage.

Encore une pique de rappel dans le projet « Aimer Lyon ».

« ...Nous poursuivrons aussi l'effort entrepris depuis six ans de notre rénovation de notre patrimoine, avec des mises en conformité hydraulique et la modernisation du reste de nos équipements. Ce grand plan d'équipement est sans précédent. Il permettra de résorber notre retard avec l'objectif d'accueillir un million d'usagers supplémentaires chaque année dans des piscines de nouvelle génération respectueuses de l'environnement... »

Quand on aime Lyon et les Lyonnais, ce qui est aussi notre cas, Monsieur le Maire, on ne les trompe pas avec de fausses promesses. Et vous savez comme on dit à Lyon « il ne suffit pas d'y dire, il faut y faire ». Je vous remercie.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce débat nous permet une nouvelle fois de répondre, comme on avait eu l'occasion de le faire, à Mme Reynaud lorsqu'elle nous avait posé la question sur le sujet des piscines de Lyon.

Monsieur Delacroix, n'ayez crainte, ce n'est pas la faute du Gouvernement. Même si...

(Brouhaha sur les bancs de l'Opposition.)

Même si, comme tout à l'heure vous taquiniez notre Collègue qui parlait des élections régionales, il me semble que j'ai lu dans un certain programme défendu par un membre du Gouvernement, membre aussi de cette Assemblée, qu'elle ne voulait pas remplacer un fonctionnaire sur deux.

Donc, quand on dit cela on ne peut pas ensuite dire aux Lyonnais comme vous venez de le faire ou comme Mme Bertrix vient de le faire, « on ouvrira jusqu'à 22 heures toutes les piscines ». On ne peut pas demander dans un même temps moins de fonctionnaires et dans un second temps plus de service. Donc il y a une contradiction, mais que vous lèverez certainement une autre fois.

En ce qui concerne le plan piscine et le programme « Aimer Lyon » que vous avez lu et que beaucoup de Lyonnais ont approuvé, qu'est-ce qui se passe ?

M. LE MAIRE : Après ils l'ont approuvé ! Au début bon...

M. BRAILLARD Thierry : Il se passe que nous avons une situation qui, à Lyon n'a pas été simple dès l'année 2000. Je l'avais dit à Mme Reynaud qui avait été un peu ennuyée parce qu'elle m'avait trouvé un peu méchant, piquant, même limite agressif, m'avait-elle dit et je m'en étais excusé auprès d'elle.

En 2000 nous sommes arrivés avec une situation des piscines complètement catastrophique. N'en déplaise à Mme Bertrix, les problèmes de légionnelle existaient à Vaise, à Garibaldi et nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour rénover à plusieurs millions d'euros la piscine de Vaise ou la piscine Garibaldi. Ce sont de lourds investissements, parce que l'on peut toujours dire : « on peut faire du neuf », mais il faut d'abord gérer l'existant.

Je rappellerai que la piscine du Rhône, c'est notre ami Tony Bertrand qui nous l'expliquait, est une piscine qui date de 1965, qui a été construite lorsque Lyon a présenté sa candidature aux Jeux Olympiques de 1968, on a été battu par Buenos Aires et après par Mexico, et depuis cette date, rien n'a été fait. Alors, j'en voulais un peu à Gérard Collomb, parce que Gérard Collomb, Maire depuis 1965, comment n'a-t-il rien fait sur cette piscine ? Il m'a rappelé quand même qu'il n'avait été élu qu'en 2001 et qu'avant il y avait une période où on avait aussi laissé la piscine du Rhône dans cet état.

On l'avait promis. On le fait. On avait dit dans notre programme que nous rénoverions de façon importante l'équipement dit « piscine du Rhône » qui, comme vous le dites, fait partie du patrimoine de la Ville de Lyon. Ce dossier et le rapport qui vous est proposé ce soir est le lancement de plusieurs phases qui nous amèneront durant ce mandat à une rénovation intégrale, pas simplement j'allais dire, « un morceau de sparadrap sur une jambe de bois », une rénovation intégrale.

C'est la partie Nord qui aujourd'hui est lancée c'est-à-dire la pataugeoire et le bassin ludique qui va être intégralement refait et modernisé. Il y aura des Jacuzzi, des Spa, des endroits de détente qui n'existent pas actuellement. Et dans un second temps, assez rapidement la partie Sud, c'est-à-dire le bassin Olympique sera aussi intégralement refait et permettra aux Lyonnaises et aux Lyonnais et ça aussi, c'était une promesse de campagne, de venir s'y baigner en juillet comme en décembre. Ce sera une nouveauté. C'est-à-dire que la piscine du Rhône deviendra un équipement annuel. Pourquoi ? Pour le plaisir des Lyonnaises et des Lyonnais qui veulent nager et qui auront un équipement au cœur d'une métropole européenne que nous nous engageons ce soir, à rénover, certainement avec le concours financier du Grand Lyon, même si celui-ci n'a pas encore délibéré. On verra quelles seront ses conditions. Mais il n'est pas ignominieux de penser que le Grand Lyon qui a financé les Berges du Rhône n'apporte pas un financement à la rénovation de la piscine.

En ce qui concerne l'autre projet dont vous avez lu le programme « Aimer Lyon », c'est le projet Sergent Blandan. Il se trouve

que c'était une idée de faire un grand équipement balnéaire sur ce site, sur ce parc. Comme vous, nous sommes attachés au dialogue, à la démocratie participative, comme vous, nous sommes obligés d'entendre ce que nos concitoyens nous disent. Et il se trouve que sous l'autorité de Jean-Pierre Flaconnèche qui pourra témoigner, toutes les personnes membres de l'Association « La Caserne Sergent Blandan » ont décidé qu'ils ne souhaitent pas un grand équipement balnéaire parce qu'ils ne souhaitent pas que ce parc puisse voir des personnes venir en voiture notamment, et qu'ils voulaient garder le côté nature à ce parc.

Soit on n'écoute pas ce que les Citoyens nous disent, et on leur impose, soit on bat en retraite sur ce projet parce que les citoyens ne le souhaitent pas.

C'est la raison pour laquelle on a accéléré le projet de rénovation de la piscine du Rhône car on a conscience, même si le nombre de piscines est important, même si sous l'ancien mandat, nous avons rénové la piscine de Vaise et Madame Bertrix, vous savez qu'il existe déjà des nocturnes à Vaise jusqu'à 22 heures et je vous invite à venir nager dans d'excellentes conditions puisque tout a été entièrement refait, donc c'est la raison pour laquelle cette piscine du Rhône est le projet emblématique de ce mandat que nous comptons bien le mener à bien, sans avoir de problèmes financiers et pour le bien des lyonnaises et des lyonnais.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Braillard. Effectivement, on souhaitait au départ faire 3 piscines dans 3 lieux différents. Le premier lieu, c'était la piscine du Rhône qui sera un projet très emblématique. Le deuxième c'était Sergent Blandan, où la concertation menée par Gérard Claisse a démontré que les personnes ne voulaient pas d'un établissement très animé, trop bruyant, avec beaucoup de monde mais souhaitaient plutôt en faire un endroit plus calme pour l'ensemble des habitants du quartier. C'était mon idée de départ. Ensuite les gens m'ont dit, dans la concertation : « non, ce n'est pas ce que l'on veut ! ». A un moment, on écoute ce que les gens nous disent.

Quant au troisième lieu, j'avais prévu de le faire sur la pointe de la Confluence. Or, la discussion que nous avons eue avec Herzog et Demeuron, fait qu'ils étaient plutôt pour un grand parc à la pointe du Confluent. Un très beau projet d'ailleurs où l'on allait retrouver comme il y a 50-60 ans, la pointe de la Confluence avec une série de nappes d'eau qui va refaire la Confluence comme avant. Très beau projet donc qui va coûter aussi cher qu'une piscine, mais qui est un autre type de projet. C'est vers ce type de projet que l'on va aujourd'hui. Puisque vous nous reprochez de temps en temps une gestion autoritaire de la Ville, et bien vous voyez, nous discutons et lorsque ce que les gens nous disent nous paraît bon, nous adoptons leur point de vue.

Désignation du Jury :

Par délibération n° 2010/2246 de ce jour, vous avez donné un avis favorable au projet de rénovation des plages et du bassin Nord du Centre nautique du Rhône.

La maîtrise d'œuvre étant attribuée après mise en concurrence par voie d'appel d'offres restreint, les membres du Conseil municipal appelés à siéger pour effectuer le choix des candidats conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics sont élus au scrutin à bulletins secrets avec une répartition des sièges à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Ce jury est composé de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

Les listes suivantes ont été déposées :

Liste A : Nicole Gay, Thierry Braillard, Jean-Pierre Flaconnèche, Jérôme Maleski, Yves Fournel, Anne-Sophie Condemine, Evelyne Haguenauer, Françoise Rivoire, Gilles Vesco, Karim Héral.

Liste B : Christophe Geourjon, Pierre Delacroix, Inès de Lavernée, Jean-Jacques David, Dominique Nachury, Fouziya Bouzerda, François Royer, Patrick Huguet, Nicole Chevassus-Masia, Blandine Reynaud.

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Messieurs les huissiers, faites circuler les urnes.

(Mme Vallaud-Belkacem, M. Héral, Mme Bouzerda procèdent au dépouillement des votes.)

Résultats des votes:

1er tour de scrutin

Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	73
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Nombre de suffrages exprimés	73
Majorité absolue	37

Ont obtenu :

Liste A : 53 voix, soit 4 sièges

Liste B : 20 voix, soit 1 siège

Vu les résultats du scrutin secret à la représentation proportionnelle auquel il a été procédé, les élus suivants sont élus pour siéger au sein du jury d'appel d'offres restreint pour la réalisation de la rénovation des plages et du bassin Nord du Centre Nautique du Rhône :

Titulaires : Nicole Gay, Thierry Braillard, Jean-Pierre Flaconnèche, Jérôme Maleski, Christophe Geourjon.

Suppléants : Yves Fournel, Anne-Sophie Condemine, Evelyne Haguenauer, Françoise Rivoire, Pierre Delacroix.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)